

Bretagne, Finistère
Brest
Quéliverzan

Fortification d'agglomération : front bastionné, Quéliverzan (Brest)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001755
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : fortification d'agglomération, ouvrage fortifié
Appellation : Ouvrage à cornes, Redoute de Quéliverzan
Destinations successives : parc, promenade
Parties constituantes non étudiées : batterie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Ouvrage à corne proposé par Vauban dès la fin du 17e siècle mais réalisé entre 1773 et 1776, 1784 afin de protéger l'arrière de l'arsenal.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle
Dates : 1773 (daté par source), 1776 (daté par source), 1784 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Louis XVI (personnage célèbre, commanditaire, attribution par travaux historiques)

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre de taille ; moyen appareil ; moellon
Matériau(x) de couverture : terre en couverture, pierre en couverture, granite en couverture
Plan : système bastionné
Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré

Statut, intérêt et protection

L'ensemble du site de Quéliverzan a été mis en valeur en 2003 et 2004 afin de proposer une nouvelle promenade aux Brestois. Mise en place d'une signalétique expliquant l'histoire de ces fortifications.
Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler, à étudier

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents figurés

- **Brest (photographie du Musée national de la Marine à Paris)**
BOULAIRE, Alain. LE BIHAN, René. **Brest**. Plomelin, éditions Palantines, 2004, 303 p. Collection : Histoire et géographie contemporaine.

Bibliographie

- **"Les travaux de fortification de Brest à la fin du 18e siècle, 1776-1784" [1996]**
BESSELIEVRE, Jean-Yves. **"Les travaux de fortification de Brest à la fin du XVIIIe siècle, 1776-1784"**. Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de Fanch Roudaut, Brest, 1996.
- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944**. Bayeux : édition Heimdal, 2001, 304 p.

Annexe 1

Précis historique des ouvrages ordonnés par le Règlement du roi du 21 décembre 1776 d'après l'Atlas des places fortes de France de 1777

"En 1655, on jeta les fondations des arsenaux et des bâtiments nécessaires aux constructions navales. 1694 voit l'achèvement de la fortification de Brest. Le dessin du cordon des remparts est achevé par un mur crénelé. Cette fortification se révèle imparfaite car pouvant être attaquée depuis les hauteurs.

En 1763, le duc de Choiseul charge monsieur Filley, lieutenant général du corps royal du Génie de chercher les moyens d'aggrandir l'étendue du port pour le mettre en état de contenir le nombre des vaisseaux, de construire les ateliers, magasins nécessaires à cette augmentation, d'assurer ces nouveaux établissements en temps de guerre contre les entreprises de l'ennemi.

Dans son rapport de 1764, il propose du côté de Recouvrance **l'ouvrage à corne de Quéliverzan**, du côté de Brest **l'ouvrage couronné des hauteurs du Bouguen et du Ménès**, enfin, **sur la carrière du Pape un autre ouvrage à corne**. Il propose de faire usage de son système de fortification qu'il avait nommé la **Mézalectre**. Il projette encore **deux lunettes sur les hauteurs du Stiff** (détruites sur ordre du roi daté du 23 août 1779). En 1770, il est remplacé par monsieur Dajot, chargé de continuer la construction des ouvrages projetés.

Dajot propose la construction des **forts de l'île Longue, Lanvéoc, Plougastel, Le Corbeau** ainsi que la **rectification des Lignes de Quélern** et de **l'ancienne enceinte en terre faite autour des batteries du Portzic** [le fort de terre]. Leur construction eut lieu en 1774. L'année suivante, **l'ouvrage à corne de Quéliverzan** et les **deux lunettes du Stiff** furent commencées et continuées en 1776. La même année monsieur Dajot eut l'ordre de substituer à la **Mézalectre** projetée par monsieur Filley les fronts bastionnés du système de monsieur de Vauban rectifié par monsieur de Cormontaigne. En 1776, le marquis de Langeron prend le commandement des troupes, un nouveau plan d'ouvrages est soumis au roi :

- Premièrement : **couronnement des hauteurs du Bouguen et du Ménès**.
- Deuxièmement : **construction de cinq forts (Le Portzic, Saint-Pierre, Keranroux, Questel Bras, Penfeld)** en avant de Recouvrance, afin de **former un camp retranché** et d'arrêter l'ennemi à distance de Brest. Ils doivent être assez respectables pour obliger l'ennemi aux préparatifs d'un siège en règle et à la fois tirer leur plus grande défense de la part de l'artillerie afin de pouvoir être défendus par le moins de monde possible. Il est nécessaire de chercher la position où ils pourraient découvrir en avant la plus grande étendue de terrain et dans leur tracé à diriger une partie des feux de manière qu'ils se protègent mutuellement.
- Troisièmement : **rectification des Lignes de Quélern**".

(Extraits de l'introduction).

Annexe 2

Ouvrages extérieurs de Brest. Mémoire sur l'ouvrage couronné du Bouguen. Article 1 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785

"Pour peu que l'on examine avec attention le plan de la ville de Brest, on reconnaîtra l'indispensable nécessité qu'il y avait d'occuper les hauteurs du Bouguen et du Menès : on verra ensuite que l'ouvrage qu'on y a construit :

1. remédie aux défauts de l'ancienne fortification en occupant des points qui dominent l'intérieur de la ville et qui enfilent le port dans une grande partie de sa longueur ;
2. qu'il renferme conjointement avec l'ouvrage à corne de Quéliverzan la partie de la rivière de la Penfeld nouvellement approfondie pour la continuation du port ;
3. qu'il procure intérieurement un espace de terrain considérable qui pourra par la suite faire un agrandissement très avantageux à la ville, et qui fournit dès à présent des emplacements pour les établissements de la Marine ;
4. qu'enfin, en supposant la carrière du Pape occupée ainsi qu'il est projeté, il établit l'équilibre nécessaire dans tout le contour de la place.

Nous avons dit dans le Mémoire Général sur l'établissement des ouvrages que l'ensemble des projets sur Brest dont nous avons rendu compte et dont l'ouvrage du Bouguen fait partie était dû aux travaux de **Monsieur Filley** : nous renvoyons donc aux savants mémoires envoyés en Cour en 1764 par cet officier général pour faire connaître tous les avantages particuliers de l'ouvrage dont nous traitons présentement et pour répondre aux objections qu'on a pu faire sur son établissement : c'était sur cet emplacement que ce savant ingénieur avait proposé l'application de son nouveau système de fortification, qu'il avait nommé **la Mézalectre** ; le terrain, ainsi qu'il le dit lui-même, lui ayant paru se prêter de la manière la plus avantageuse à ce nouveau genre de fortification.

Quoique la Cour en 1764 eût approuvé tous les projets de Monsieur Filley sur Brest, elle s'était cependant réservée de se prononcer sur l'exécution de la Mézalectre au moment où cet ouvrage devait être entrepris ; c'est après cette décision qu'en 1776, **Monsieur Dajot**, alors directeur de la Province, reçut ordre de substituer à la Mézalectre de Monsieur les fronts bastionnés du système de **Monsieur de Vauban** rectifiés par **Monsieur de Cormontaigne**.

Monsieur Dajot et les Officiers du Corps Royal du Génie à ses ordres à Brest s'étant occupés sur le champ de l'exécution des ordres de la Cour, les nouveaux projets du Bouguen en fronts bastionnés étaient déjà fermés, l'ouvrage même tracé sur le terrain, lorsque **Monsieur le Marquis de Langeron** à la fin de 1776 fit se prononcer sa Majesté par un règlement du 21 décembre sur le nouveau plan qu'il avait proposé pour la défense de la ville de Brest.

Suivant ce nouveau plan, l'ouvrage à faire sur les hauteurs du Bouguen, qui forme le 1er article du règlement, n'était considéré que comme une simple fermeture, et en conséquence, il n'y était prescrit que la continuation des redans qui avaient déjà été commencés en octobre 1776.

Chargeés en 1777 de l'exécution des nouvelles fortifications ordonnées par ce règlement pour la défense de Brest, nous crûmes devoir faire quelques représentations au sujet de la disposition de ce point : sans sortir des intentions de la Cour, nous pensâmes qu'il serait beaucoup plus avantageux d'employer, ainsi qu'il avait été premièrement projeté, une enceinte bastionnée au lieu de celle en redans, qui était désignée ; la très petite augmentation de dépenses que ce premier tracé produit par une étendue un peu plus grande de revêtement, étant plus que compensée par les avantages que procurent la direction plus avantageuse des feux et la propriété de n'avoir aucun angle mort. Dans le mémoire que nous eûmes l'honneur d'adresser à ce sujet à Monsieur le Comte de Saint-Germain, nous fîmes remarquer que cet ouvrage paraissait d'autant plus mériter un degré de force convenable, qu'il pourrait un jour servir de corps de place et former conjointement avec les ouvrages de Quéliverzan et de la carrière du Pape la principale enceinte de la ville. Monsieur le Comte de Saint-Germain ayant approuvé nos représentations et les ayant fait agréer de sa Majesté, le tracé du Bouguen a été de nouveau rétabli, ainsi qu'il avait été projeté par Monsieur Dajot, en fronts bastionnés en y faisant seulement quelques changements, que les circonstances et l'économie ont exigés et dont nous parlerons plus en détail en rendant compte de ces ouvrages.

L'ouvrage du Bouguen tel qu'il est exécuté de même que celui projeté par Monsieur Filley appuie sa droite au vallon du Moulin à Poudre environ 60 toises en avant de la Brasserie où il se lie avec celui qui par la suite doit être construit sur la Carrière du Pape, et sa gauche à la Rivière de Penfeld, un peu en avant de l'ouvrage à corne de Quéliverzan, en sorte que ces trois ouvrages par leur position et leur tracé doivent être regardés comme absolument dépendants les uns des autres.

Celui du Bouguen, qui est au milieu des deux autres, couronne les hauteurs de ce nom sur un développement d'environ 750 toises : ce développement compose quatre fronts entiers, qui forment cinq bastions désignés ainsi qu'on peut le voir sur le plan, par les cotes (191) (195) (198) (202) (204). Les saillants de chacun de ces bastions occupent les mêmes points que Monsieur Filley avait choisis dans le tracé de sa Mézalectre.

Le front 191, 195 de la gauche a 150 toises de côté extérieur, il est tout à fait irrégulier dans son tracé, la face droite du bastion (191) faisant seulement un angle de 120 degrés avec la courtine, et sa face gauche étant dirigée sur l'angle d'épaule du bastion (215) de l'ouvrage de Quéliverzan dont elle tire sa défense. Cette face de 62 toises de longueur est pendante de 75 pieds vers la rivière, elle est terminée par une poterne dont la galerie communique à deux corps de garde de soldats, un corps de garde d'officiers et un petit magasin à poudre. On a pratiqué au pied de ces souterrains un épi en

maçonnerie qui s'avance assez dans la rivière pour qu'à la basse mer on ne puisse contourner cette face de bastion et par là entrer dans le port. Cet épi correspond à celui de Quéliverzan : on a placé à la tête de gros organes pour y amarrer la chaîne qui doit faire la fermeture du port à l'arrière garde lorsque la rivière sera entièrement approfondie jusqu'à cet endroit.

La face droite de ce bastion (191) étant totalement prise à revers par l'intérieur de Quéliverzan et par les hauteurs qui sont en avant, on a élevé parallèlement à cette face une grande traverse en parados sur laquelle on pourrait établir une batterie pour la défense de Quéliverzan si cet ouvrage était attaqué.

Il se trouve en avant du saillant de ce bastion un petit vallon, qui a obligé d'y pratiquer des glacis fort raides, les préférant aux glacis coupés, vu qu'au moins ils sont dans toute leur longueur soumis aux feux des chemins couverts. S'ils ne peuvent l'être à ceux du corps de place : celui de la face droite est au contraire presque de revers à cause de la grande chute du terrain.

Monsieur Filley avait placé sur ce front une demi-lune, qui y produisait le meilleur effet, mais l'objet de la Cour étant de réduire cet ouvrage à la moindre dépense possible, on a cru pouvoir la supprimer d'autant qu'il n'y a nulle apparence qu'un ennemi, qui voudrait faire le siège de l'ouvrage du Bouguen, l'entreprît par cette partie à cause du rentrant des bastions (191) (195).

La position irrégulière de ce front est nécessitée par son objet. L'angle flanqué du bastion (191) a été porté en avant pour que ce bastion puisse couvrir le prolongement du port de la hauteur de Kergouet, qui est vis à vis à l'égard de la pente, elle suit celle du terrain sur lequel ce front est assis.

Le front 195, 198 est autant régulier que le premier que nous venons de décrire est irrégulier dans son tracé. Le côté extérieur est de 180 toises, sa perpendiculaire du sixième, les faces des bastions du tiers, et les lignes de défense vont rendre à l'angle intérieur du parapet : sur le milieu de la courtine, il y a une poterne couverte d'un masque en terre ; le terrain sur lequel ce front est assis est le plus élevé du développement et presque de niveau : il offrait en avant un superbe emplacement pour une demi-lune ; mais les mêmes raisons d'économie ont empêché de la proposer ; on y a formé une grande place d'armes.

Comme la face droite du bastion (195) était entièrement vue à revers des hauteurs, qui sont en avant de Quéliverzan et d'écharpe de celle de la Cavale Blanche, on n'a élevé une traverse parallèlement à cette face qu'au flanc, pour les couvrir des feux de ces hauteurs. Cette traverse ainsi que celle du bastion (190) pourraient encore servir à l'établissement d'une batterie pour la protection et la défense de Quéliverzan.

Le front 198, 202 est des mêmes proportions que celui 195, 198 : il prend environ de 10 pieds vers le bastions 198 et est traversé dans son milieu par la naissance du vallon dit de Chamelin [Chammélin]. C'est sur le milieu de ce front qu'on a pratiqué la porte d'entrée de l'enceinte.

Malgré la grande économie qu'on a eue toujours en vue dans le projet de cet ouvrage, on a regardé comme absolument indispensable de placer une demi-lune sur ce front : il fallait couvrir la porte, et de plus boucher la trouée du vallon. Cette demi-lune produit le meilleur effet, outre les avantages dont nous venons de parler. Sa face droite, par son relief, lit dans les fonds de la Rhédic et la face gauche prendrait à revers les attaques que l'on pourrait diriger sur le plateau de Kervingsuy [Kervingsuy].

Le bastion 198 est appelé bastion d'Artois, ce Prince étant venu visiter cet ouvrage au moment où l'on travaillait à sa fortification. On a élevé dans le bastion 202 une traverse en capitale pour défiler la partie gauche des hauteurs en avant de la Carrière du Pape.

Le front 202, 204 n'a que 140 toises de côté extérieur ; l'angle flanqué du bastion 204 occupe le point le plus élevé ; sa face droite est rampante sur la chute du terrain qui va rendre au fond du vallon du Moulin à Poudre : une partie de 20 toises est terrassée et soutenue sur une pente de 2 pouces, 1 ligne par toise. Le mur de revêtement du reste de la face, ainsi que celui du flanc, est simplement couronné d'un mur crénelé, pratiqué en différents ressauts, la pente étant précipitée et les défenses ne pouvant être que de mousqueterie pour voir sur les revers opposés du vallon. On a commencé une amorce de la courtine, qui doit traverser ce vallon et aller se lier à l'ouvrage de la Carrière du Pape. Sous le terre-plein de cette amorce, on a construit un corps de garde voûté et pour fermer l'ouvrage de ce côté, on a élevé un mur de clôture qui part de ce corps de garde et va rejoindre celui de l'enceinte du port dans lequel on a ménagé une porte de sortie.

On a placé dans la gorge du bastion 204 et sur le sommet de la hauteur une grande traverse en terre qui a deux objets : dans l'ensemble du projet, elle forme une batterie pour la protection de l'ouvrage à corne de la Carrière du Pape, ainsi que ce dit ouvrage en doit contenir une pour battre pareillement en avant des fronts de la droite du Bouguen. Cette traverse, en outre, couvre par son relief une partie de l'intérieur de cet ouvrage et des contours de la fortification des hauteurs qui sont sur la droite du vallon du Moulin à Poudre. Au reste, l'effet de ces traverses pourrait encore être beaucoup augmenté par une plantation d'arbres sur leur sommité.

Dans le profil moyen de cet ouvrage, on n'a donné que 20 pieds de hauteur à l'escarpe, tant pour diminuer la dépense des revêtements que parce que la balance des déblais et des remblais n'a permis de creuser le fossé que de 12 pieds au dessous du plan de site, en sorte que les contrescarpes ne se trouvent avoir que 12 pieds de hauteur ; mais on a surmonté le revêtement d'un terrassement d'environ 14 pieds au dessus du cordon. Le talus extérieur de ce terrassement [est] gazonné sur l'angle de 45 degrés, ce qui donne au sommet du parapet du corps de place presque partout 14 pieds de commandement sur la crête du chemin couvert, commandement qui était nécessaire pour qu'il pût plonger les glacis que

l'on a été obligé de tenir fort raides dans la plus grande partie de leur développement pour les raccorder avec les fonds qui sont en avant. Ce grand terrassement procure encore l'avantage de cacher toute la maçonnerie qui, par ce moyen, ne pourrait jamais être endommagée que par des batteries placées sur la crête du chemin couvert.

En général, le défilement de cet ouvrage a été autant étudié qu'il est possible ; malgré cela, le terrain qui l'entoure est si irrégulier qu'il y a bien des parties où l'on n'a pu s'empêcher d'être vu à revers de quelques points mais qui sont fort éloignés et, d'ailleurs, on peut faire remarquer que ce défaut apparent sera en grande partie corrigé lorsque l'intérieur du Bouguen sera bâti ou qu'on y aura fait des plantations.

Sur le milieu de chaque courtine, on a pratiqué une poterne couverte par un masque en terre.

Les plans détaillés, ainsi que les profils de cet ouvrage, donnent les détails particuliers tant du tracé que de la construction : on a bordé intérieurement d'une teinte bleue, comme on l'a fait aux plans des autres ouvrages du camp retranché, tout le terrain qui appartient au Roi ; chacun des angles est éloigné par une borne numérotée, ainsi qu'elle est marquée sur le plan.

De l'ouvrage de Quéliverzan et de la Carrière du Pape

Nous avons dit que les ouvrages de Quéliverzan, du Bouguen et de la Carrière du Pape étaient intimement liés dans leur défense respective ; nous ajouterons que l'un sans l'autre ne peut subsister : c'est une vérité sur laquelle tous les Officiers du Corps de Génie qui ont traité de la défense de Brest, ont été d'accord, et qui est prouvée par la description que nous venons de donner de l'ouvrage du Bouguen. A présent qu'il est terminé, on doit regarder comme indispensable, si l'on veut que le système de défense de la ville de Brest soit à sa perfection, d'achever l'ouvrage à corne de Quéliverzan et de construire celui projeté sur la Carrière du Pape.

De Quéliverzan

L'ouvrage à corne de Quéliverzan est très avancé ; il aurait même été entièrement fini en 1776 si son travail n'avait été suspendu pour s'occuper de la construction des forts extérieurs. Avec très peu de dépenses, il peut être terminé et mis en état de remplir son objet.

De la Carrière du Pape

L'ouvrage à construire sur la Carrière du Pape ainsi que celui de Quéliverzan avait été projeté par Monsieur Filley et par Monsieur Dajot et nous en avions nous même rappelé l'objet dans nos premiers mémoires sur l'établissement du Bouguen ; cependant la construction n'en a jamais été ordonnée. La nécessité de cette pièce était même restée indécise jusqu'au passage à Brest de Monsieur le Prince de Montbarrey en 1779.

Ce ministre dans la visite qu'il fit de l'ouvrage du Bouguen fut si frappé de la position de cette hauteur de la Carrière du Pape par rapport à la ville et au nouvel ouvrage qu'on construisait, qu'il se fit sur le champ rapporter les différents projets, qui avaient été formés pour l'occuper, et, par sa lettre du 20 juillet 1779, il nous donna ordre d'en faire le tracé et de lui envoyer les plans.

C'est en conséquence de ces ordres que nous avons rédigé le projet de cet ouvrage tel qu'on le voit lavé en jaune sur le plan du Bouguen et qu'il a été envoyé en Cour. Dans le mémoire qui accompagnait ce plan, nous avons fait remarquer que l'ouvrage de la Carrière du Pape était non seulement nécessaire pour la protection de celui du Bouguen mais qu'il avait encore plusieurs objets très intéressants qui lui étaient particuliers, savoir :

1. d'achever l'enceinte du nouvel agrandissement du Port. Dans l'état actuel, quoique l'ouvrage couronné du Bouguen soit entièrement construit, tout le bâtiment de la Brasserie ainsi que les hangars au bois qui bordent ce vallon sont encore totalement à découvert et par conséquent exposés à être incendiés par des gens mal intentionnés sans qu'ils puissent avoir rien à craindre, pouvant s'éloigner avant qu'on se soit aperçu de leur entreprise.
2. Un deuxième objet de cette enceinte de la Carrière du Pape est de renfermer dans les fortifications la plus grande partie des sources qui fournissent aux fontaines de la ville et du port.
3. Enfin, un troisième objet, non moins avantageux, est de procurer un agrandissement le mieux disposé pour l'établissement de tous les bâtiments soit civils ou militaires tant de terre que de la marine, le terrain étant dans la partie la plus saine de la ville, et de plus, pouvant y communiquer directement en ouvrant une porte en face de la rue de l'Hôpital dans la courtine entre les bastions 29 et 32, ainsi qu'on le voit marqué au plan et qu'il en a été adressé un projet particulier en Cour en date du 12 septembre 1777.

L'ouvrage proposé pour occuper la hauteur de la carrière du Pape est un ouvrage à corne. Monsieur Filley et Monsieur Dajot n'avaient donné au front que 120 toises ; nous avons proposé de le porter à 150 afin qu'il fût susceptible de recevoir en avant une demi-lune ce qui deviendrait absolument nécessaire si l'on voulait par la suite supprimer l'enceinte intérieure de la ville : ces différents avantages sont discutés dans le projet qui en a été adressé à Monsieur le Prince de Montbarrey.

Nous n'en parlons que pour faire voir que l'enceinte de la Carrière du Pape fait partie du plan général de la fortification de Brest et que c'est dans l'hypothèse de sa construction qu'on a fait le tracé du Bouguen.

Nous terminerons ce mémoire par la copie de la lettre de Monsieur le Prince de Montbarrey en réponse à l'envoi du projet de la Carrière du Pape [...].

A Cherbourg, le 1er mai 1785. De Caux".

Annexe 3

L'ingénieur Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (alias Decaux), 1720-1792 d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille du Ponthieu originaire d'Abbeville. Echevins de cette ville en 1503. Installée à Montreuil-sur-Mer au 17e siècle. Principe d'anoblissement mal dégagé.

1710, Pierre de Caux, écuyer.

1737, Pierre-Jean de Caux, écuyer.

Né à Hesdin le 24 décembre 1720.

Père : Pierre, ingénieur qui précède.

Mère : Marie-Anne d'Arras.

Marié avant 1749 avec Jeanne-Marie Bouillon des Forges.

Enfant :

- Anténor-Jean-Pierre, officier de cavalerie.

Mort à Cherbourg le 18 août 1792 (72 ans).

Lieutenant en second au régiment de Pons infanterie en 1734.

Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 17 ans en 1737 ; affecté à Cherbourg auprès de son père.

Campagnes d'Allemagne en 1744 ; des Pays-Bas de 1745 à 1748.

Capitaine réformé au régiment de Lyonnais infanterie en 1747.

A Arras en 1748.

A Port-Louis en 1749.

A Granville en 1750.

Chevalier de Saint-Louis en 1751.

A l'équipage du Havre en 1756.

Ingénieur en chef en 1758.

Campagnes d'Allemagne de 1758 à 1761.

Lieutenant-colonel en 1761.

A Lille en 1763.

Colonel en 1768.

Brigadier d'infanterie en 1770.

Directeur des fortifications de Haute-Provence en 1771. De Basse-Normandie en 1775.

Charge en outre, de 1776 à 1786, de celles de Bretagne. Maréchal de camp en 1780.

Cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis en 1788. Le reçut des mains du roi venu à Cherbourg : "Vous ne pouvez venir à Versailles ; j'ai voulu vous l'apporter".

Retiré le 1er avril 1791.

Sièges :

1744, Fribourg (blessé),

1746, Anvers (blessé), Namur ville et château,

1747, Berg-op-Zoom (blessé), Fort Frédéric-Henry, Lillo, Zumberg, bataille de Lawfeld,

1748, Maestricht (blessé),

1758, bataille de Crefeld,

1761, défense de Dorsten, prisonnier de guerre.

Donna ses soins aux grands travaux de Brest ; à ceux du fort de Châteauneuf près de Saint-Malo ; aux grands travaux de la rade de Cherbourg.

Atlas 1775,

Antibes - 10 planches (tome 58).

Fort de Sainte-Marguerite et de l'île Saint-Honorat - 12 pages, 6 planches (tome 59).

Entrevaux - 10 pages et 5 planches (tome 60).

Colmars - 10 pages et 4 planches (tome 61).

Cherbourg et la côte du nez de Carteret au cap Levi - 9 pages et 6 planches (tome 72).

Granville, le Mont-Saint-Michel et la côte de Pontorson au nez de Carteret - 16 pages et 12 planches (tome 71).

Le fort de la Hougue, l'île de Tatihou et la côte du cap Levi à la redoute d'Audouville - 5 pages et 13 planches (tome 73).

Carentan et la côte de la redoute d'Audouville à la batterie de Beuzeville - 1 page et 4 planches (tome 75).

Atlas 1777,

La presqu'île du Cotentin - 23 pages et 6 planches (tome 76).

Le fort de Châteauneuf - 15 pages et 4 planches (tome 70).

Ouvrages extérieurs de Brest - 22 pages et 18 planches (tome 69).

Atlas 1785,

Ouvrages extérieurs de Brest - 107 pages et 26 planches (tome 69a).

Saint-Malo, avec des mémoires sur la côte nord de Bretagne, du Mont-Saint-Michel à Morlaix - 48 pages et 26 planches (tome 74).

1740, Jean-Baptiste de Caux de Blacquetot, écuyer".

Annexe 4

MISE EN VALEUR DES FORTIFICATIONS DE QUÉLIVERZAN : Redécouvrir un passé enfoui

Les remparts de Quéliverzan sont - avec ceux du cours Dajot - les derniers grands vestiges des anciennes fortifications de Brest.

Envahis par la végétation, ils font actuellement l'objet de travaux de réaménagement afin de retrouver leur état d'origine.

"Exceptée une portion de 200 mètres restée en l'état, les remparts de Quéliverzan sont enfouis sous la végétation et d'importants remblais déversés lors de la reconstruction de Brest après guerre. Surplombant la rive droite de la Penfeld, entre le pont de l'Harteloire et les jardins de Kervallon, ces fortifications datent du XVIII^e siècle. C'est ce qu'on appelait un ouvrage à corne, destiné à protéger le fond du port militaire. "Nous disposons ici d'une structure de fortification différente, par exemple, de la batterie du cavalier récemment restaurée au jardin des explorateurs, d'où son intérêt historique", explique l'historien Alain Boulaire. "Ce vestige permet aussi de renouer avec l'idée que Brest n'a pas été totalement anéantie, puisqu'une partie de la ceinture fortifiée de la ville réapparaît".

Les travaux de mise en valeur du site viennent de débuter et se poursuivront durant six mois. Ils vont consister en un nettoyage de la végétation (érables, saules, chênes, sureaux, ronciers) qui a colonisé la partie remblayée des remparts. "Quatre-vingt-dix pour cent des végétaux qui s'y trouvent vont disparaître", précise Jean Le Menn, directeur du patrimoine naturel et sensible à la CUB. "Mais nous allons nous appuyer sur les documents historiques pour voir les plantations qui avaient été prévues lors de la construction de ces fortifications". Par ailleurs, Jean-Noël Le Rest, paysagiste intervenant sur le projet, a indiqué aux riverains que "la partie se situant entre les pavillons d'habitations limitrophes et les cheminements piétonniers sera végétalisée avec des arbustes de trois-quatre mètres de haut".

Dans le cadre du réaménagement des fortifications de Quéliverzan, une portion de rempart d'environ cent mètres sera mise à jour et des panneaux explicatifs et une signalétique seront installés. Un accès voiture va être également réalisé, depuis la rue de Quéliverzan, ainsi qu'une aire de stationnement pour une dizaine de véhicules. De ce fait, l'actuel terrain de sport sera légèrement déplacé vers l'est du site. Ce projet s'inscrit dans la continuité de promenade entre Recouvrance, les jardins de Kervallon et les rives de la Penfeld. Une allée piétonne sera donc créée depuis le pont de l'Harteloire, afin d'en faire un itinéraire pédagogique sur le patrimoine historique de la ville".

Sillage n° 93, Magazine de la CUB et de la ville de Brest. Février-Mars 2003.

Annexe 5

"La caractéristique d'une enceinte bastionné est son profil remparé constitué d'une masse de terre parementée de pierres ou de briques, couronnée par une ordonnance végétale de talus engazonnés et d'arbres d'alignement. Les éléments constitutifs et caractéristiques de ces ouvrages, à savoir la terre et les plantations, en sont, avec l'eau, les premiers facteurs de dégradation dès lors que leur entretien n'est plus assuré.

Le premier problème inhérent au mode de construction de l'ouvrage est la très importante poussée des terres que doit supporter le parement de pierre ou de brique. Cette question a amené les ingénieurs à des réflexions de statique visant à évaluer les rapports entre masse de terre et épaisseur du fruit du rempart permettant d'en assurer la stabilité ; le mur du rempart formant mur de soutènement était généralement doté d'un système de contreforts confortant sa stabilité.

Les masses de terre quand elles sont gorgées d'eau exercent sur ce mur une poussée encore plus considérable.

L'évacuation des eaux pluviales est un problème là encore tout à fait spécifique à cette architecture. Le mur de rempart est couronné par une tablette, unique élément de protection de la tête du mur contre les infiltrations dont il faut veiller au bon état ; derrière le parapet un talus engazonné vient protéger les servants des pièces d'artillerie disposées sur des plate-formes de bois posées à même un terre-plein. Cette couverture en terre pose bien des problèmes : celui de son maintien en forme qui passe par l'engazonnement, celui de son drainage qui est partiellement assuré par des plantations d'arbres collectant les eaux superficielles et réduisant la percolation des eaux vers les maçonneries. Ces arbres avaient également la vocation d'assurer la dispersion des fumées de tirs dans leurs feuillages afin de rendre plus difficile la localisation des pièces. Si Vauban recommandait la mise en place d'un système d'évacuation des eaux pluviales prenant la forme de barbacanes ou de gargouilles, bien des remparts bastionnés ne présentent aucun de ces dispositifs rendant l'action de l'eau extrêmement dangereuse pour les maçonneries ; leur étanchéité a été assurée à l'époque de Vauban au moyen d'un mortier romain additionné de tuileau, au 19^e siècle au moyen de chappes de bitume. Au fil du temps, le développement des arbres d'alignements pose un problème majeur : leurs racines finissent par obturer le

réseau d'évacuation des eaux pluviales, traverser les étanchéités, désorganiser les maçonneries menaçant de ruine les ouvrages. La question du renouvellement de cette ordonnance végétale se pose donc au même titre que dans les jardins, de manière plus accrue puisqu'elle est vitale pour la survie de l'édifice.

En l'absence d'un entretien régulier et d'une révision systématiques des ouvrages bastionnés (remplacement de certaines assises, rejoindre des maçonneries, réfection des étanchéités, curage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, abattage des arbres morts, etc.) ces facteurs conjugués mènent ces fortifications à la ruine. Si la qualité de leur construction, et de leur mise en oeuvre a permis à ces ouvrages de supporter sans trop de dommage les effets des ans, une fois le point de rupture atteint, ce sont des dizaines de mètres de rempart qui peuvent s'effondrer du jour au lendemain".

(Prost (Ph.), "Inventaire et état de conservation", in **Quel avenir pour le patrimoine fortifié ?** Lille décembre 1992, Actes des Colloques de la Direction du Patrimoine, Direction du patrimoine, Caisse des Monuments Historiques et des Sites, Association pour la Connaissance et la mise en valeur du Patrimoine, Paris, Picard, 1995).

Annexe 6

20082910540NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi01150.

20082910541NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi01189.

20062907439NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, FRAC029019_5Fi01113_01_02.

20062907440NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, FRAC029019_5Fi01113_01_02.

20072907004NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, FRAC029019_5Fi01113_01_02.

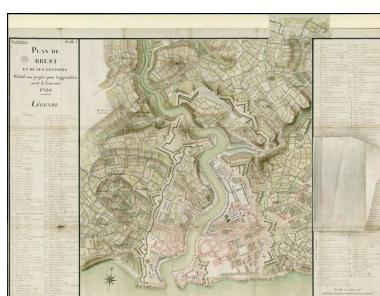
20042903947NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest

20042903948NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest

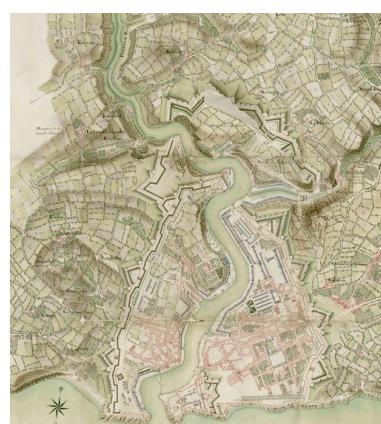
20042903949NUCA : Musée national de la Marine, Paris

20062904785NUCA : Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants (SEAC), Paris

Illustrations



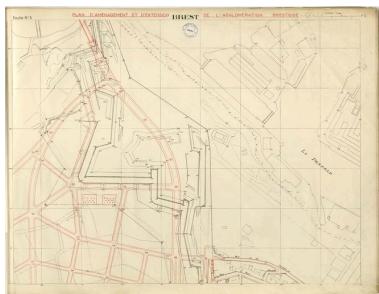
Plan de Brest et de ses environs, relativ au projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Jean-Nicolas Desandrouins IVR53_20062907439NUCA



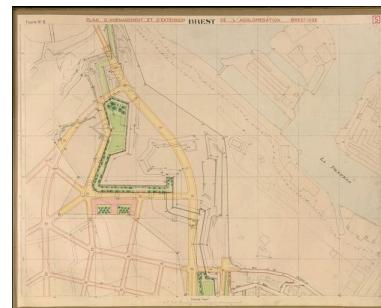
Plan de Brest et de ses environs, relativ au projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Jean-Nicolas Desandrouins IVR53_20062907440NUCA



Détail du plan de Brest et de ses environs, relativ aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Jean-Nicolas Desandrouins IVR53_20072907004NUCA



Plan d'un projet d'aménagement et d'extension de l'agglomération brestoise sur le front bastionné de Quéliverzan, 1935 par Georges Milineau
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Georges Milineau
IVR53_20082910540NUCA



Plan d'un projet d'aménagement et d'extension de l'agglomération brestoise sur le front bastionné de Quéliverzan, 1935 par Georges Milineau
Repro. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Georges Milineau
IVR53_20082910541NUCA



Vue aérienne Nord-Sud de l'arsenal de Brest en 1926. Au centre de l'image : l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Repro. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903947NUCA



Vue aérienne Nord-Sud de l'arsenal de Brest en 1926. Au centre de l'image : l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Repro. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903948NUCA



A l'arrière-plan : plate-formes d'artillerie de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan en 1863
Repro. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903949NUCA



Vue aérienne verticale de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan. On distingue la batterie de Quéliverzan installée dans le fossé sec. 31 août 1944
Repro. Guillaume Lécuillier
IVR53_20062904785NUCA



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan (état en sept. 2004)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903937NUCA



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan (état en sept. 2004)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903944NUCA



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903938NUCA



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903939NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : détail de l'appareillage en granite
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903940NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan. En arrière-plan : les tours de Quéliverzan de Raymond Lopez (1904-1966)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903941NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan. En arrière-plan : les tours de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903943NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : courtine
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20042903942NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903501NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903502NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903503NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903504NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903505NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903506NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903507NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903508NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903509NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903510NUCA



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20072907000NUCA



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20072907001NUCA



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20072907002NUCA



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20072907003NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903511NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903512NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903513NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903516NUCA

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903514NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903517NUCA

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903515NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903518NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903519NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : poterne débouchant dans le fossé sec surmontée de créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903520NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : contrescarpe
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903521NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : escarpe ancré sur le rocher
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903522NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : poterne débouchant dans le fossé sec surmontée de créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903523NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec descendant jusqu'à la Penfeld et la porte de l'Arrrière-garde
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903524NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec et contrescarpe depuis le sommet de la courtine
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903525NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade flanquant le fossé et le pied de la courtine
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903526NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903527NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903528NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903529NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : parapet des créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903530NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : couronnement du parapet des créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903531NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : parapet des créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903532NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : parapet des créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903533NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec dominé par un parapet percé de créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903534NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : ancienne plateforme d'artillerie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903535NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903536NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec, escarpe et contrescarpe
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903537NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : ancienne plateforme d'artillerie
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903538NUCA



Quéliverzan : dépôt de pierres de taille à l'extrémité du terrain de foot
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903539NUCA



Vue de situation de la casemate légère pour canon antichars située en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903540NUCA



Vue de la casemate légère pour canon antichars située en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903541NUCA



Vue de situation du poste d'observation allemand dit Tobrouk situé en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903543NUCA



Vue du poste d'observation allemand dit Tobrouk situé en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903542NUCA



Mur d'escarpe (dehors : ?) situé dans le bois en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903544NUCA



Borne cadastrale n° 41 délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903545NUCA



Mur d'escarpe (dehors : ?) situé dans le bois en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903546NUCA



Mur d'escarpe (dehors : ?) situé dans le bois en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903547NUCA



Borne cadastrale n° 4... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903548NUCA



Borne cadastrale n° 59 délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

Phot. Guillaume Lécuillier



Borne cadastrale n° 82 (?) délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

Phot. Guillaume Lécuillier



Borne cadastrale n° 82 (?) délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

Phot. Guillaume Lécuillier

IVR53_20052903549NUCA



Borne cadastrale n° 37 délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903552NUCA

IVR53_20052903550NUCA



Borne cadastrale n° ... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903553NUCA

IVR53_20052903551NUCA



Borne cadastrale n° ... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903554NUCA



Borne cadastrale n° ... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903555NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan depuis la rive opposée de la Penfeld : plateformes d'artillerie en escalier
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903556NUCA



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan depuis la rive opposée de la Penfeld : plateformes d'artillerie en escalier
Phot. Guillaume Lécuillier
IVR53_20052903557NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Fortifications d'agglomération de Brest (IA29001751) Bretagne, Finistère, Brest

Fortification d'agglomération : bastion, Le Menès, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002201) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, Le Menès

Fortification d'agglomération : fossé sec, sous le collège Sainte-Anne, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002202) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, Sous le collège Sainte-Anne

Fortification d'agglomération : front bastionné, le Bouguen (Brest) (IA29001754) Bretagne, Finistère, Brest, le Bouguen

Fortification d'agglomération : front bastionné puis promenade, Cours Dajot (Brest) (IA29002203) Bretagne, Finistère, Brest, , , Cours Dajot

Fortification d'agglomération : galerie de communication entre la porte de la Brasserie et le bastion du Menès, rue du Moulin à poudre, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002200) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Fortification d'agglomération : mur défensif percé de créneaux de mousquetterie de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre, Place de la porte de la Brasserie (Brest) (IA29002199) Bretagne, Finistère, Brest, Place de la porte de la Brasserie, rue du Moulin à poudre

Portes dites portes de l'Arrière-garde et de Quéliverzan aujourd'hui "Porte de l'Arrière Garde", Arsenal (Brest) (IA29004686) Bretagne, Finistère, Brest, Arsenal, porte de L'Arrière-garde

Secteur urbain de Kervallon : jardin d'agrément, demeure dite "Maison du corsaire", cale, quai, débit de boissons dit "La descente de Kervallon", bunkers puis "jardins familiaux collectifs" et parc des Rives de Penfeld (Brest) (IA29001882) Bretagne, Finistère, Brest, Rive Droite, Kervallon

Ensembles de trois immeubles collectifs, Quéliverzan (Brest) (IA29004669) Bretagne, Finistère, Brest, Quéliverzan

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécuillier

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)

IVR53_20062907439NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Jean-Nicolas Desandrouins

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de Brest et de ses environs, relatif aux projets pour l'agrandissement de l'enceinte, 1790 par Jean-Nicolas Desandrouins (ingénieur, directeur à Brest des places de Bretagne)

IVR53_20062907440NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

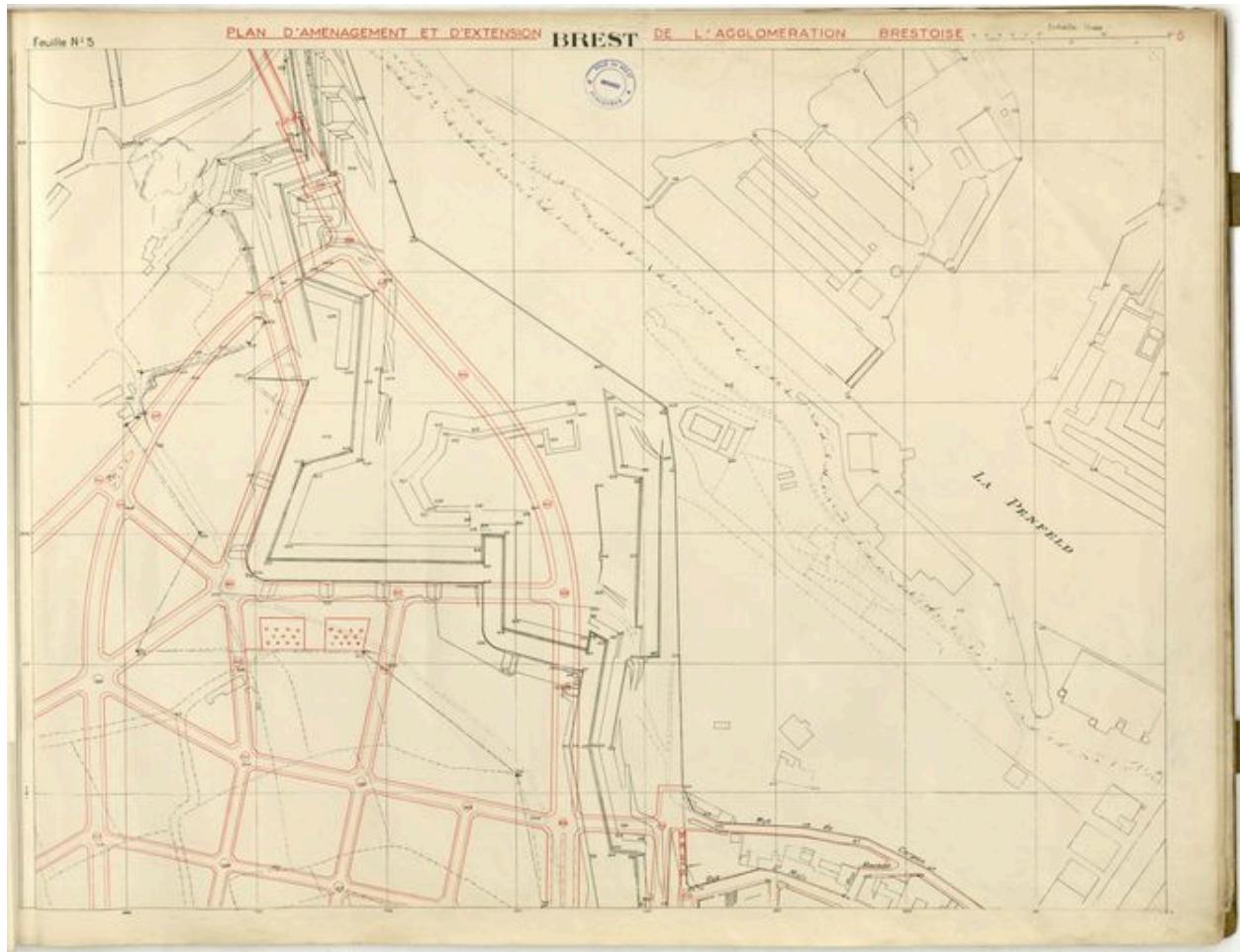
Auteur du document reproduit : Jean-Nicolas Desandrouins

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan d'un projet d'aménagement et d'extension de l'agglomération brestoise sur le front bastionné de Quéliverzan, 1935 par Georges Milineau

Référence du document reproduit :

- Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Plan, support papier, 2e quart 20e siècle.
Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi01150

IVR53_20082910540NUCA

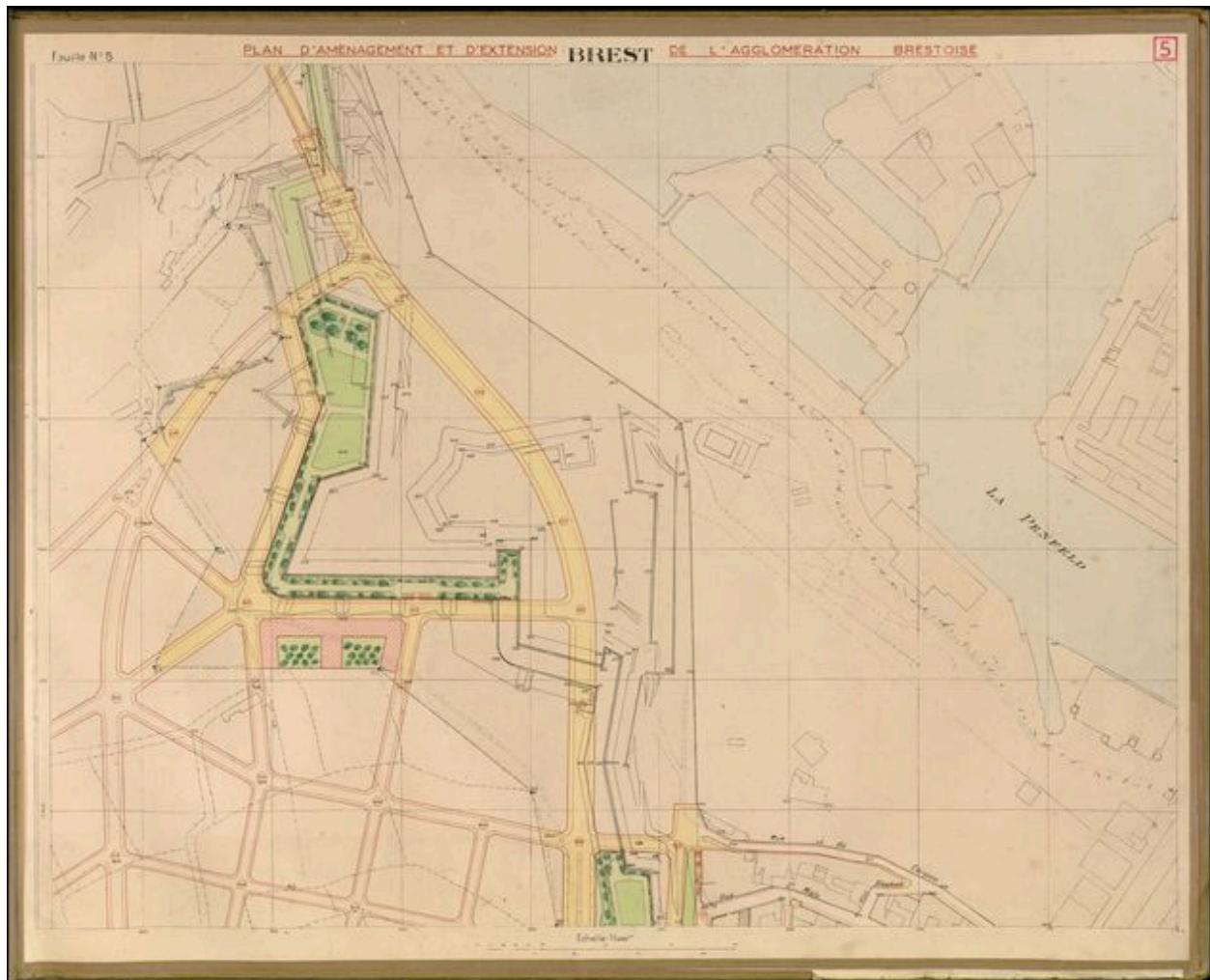
Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Georges Milineau

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'un projet d'aménagement et d'extension de l'agglomération brestoise sur le front bastionné de Quéliverzan, 1935 par Georges Milineau

Référence du document reproduit :

- Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Plan, support papier, 2e quart 20e siècle.
Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi01189

IVR53_20082910541NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Georges Milineau

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne Nord-Sud de l'arsenal de Brest en 1926. Au centre de l'image : l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Référence du document reproduit :

•

IVR53_20042903947NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne Nord-Sud de l'arsenal de Brest en 1926. Au centre de l'image : l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

Référence du document reproduit :

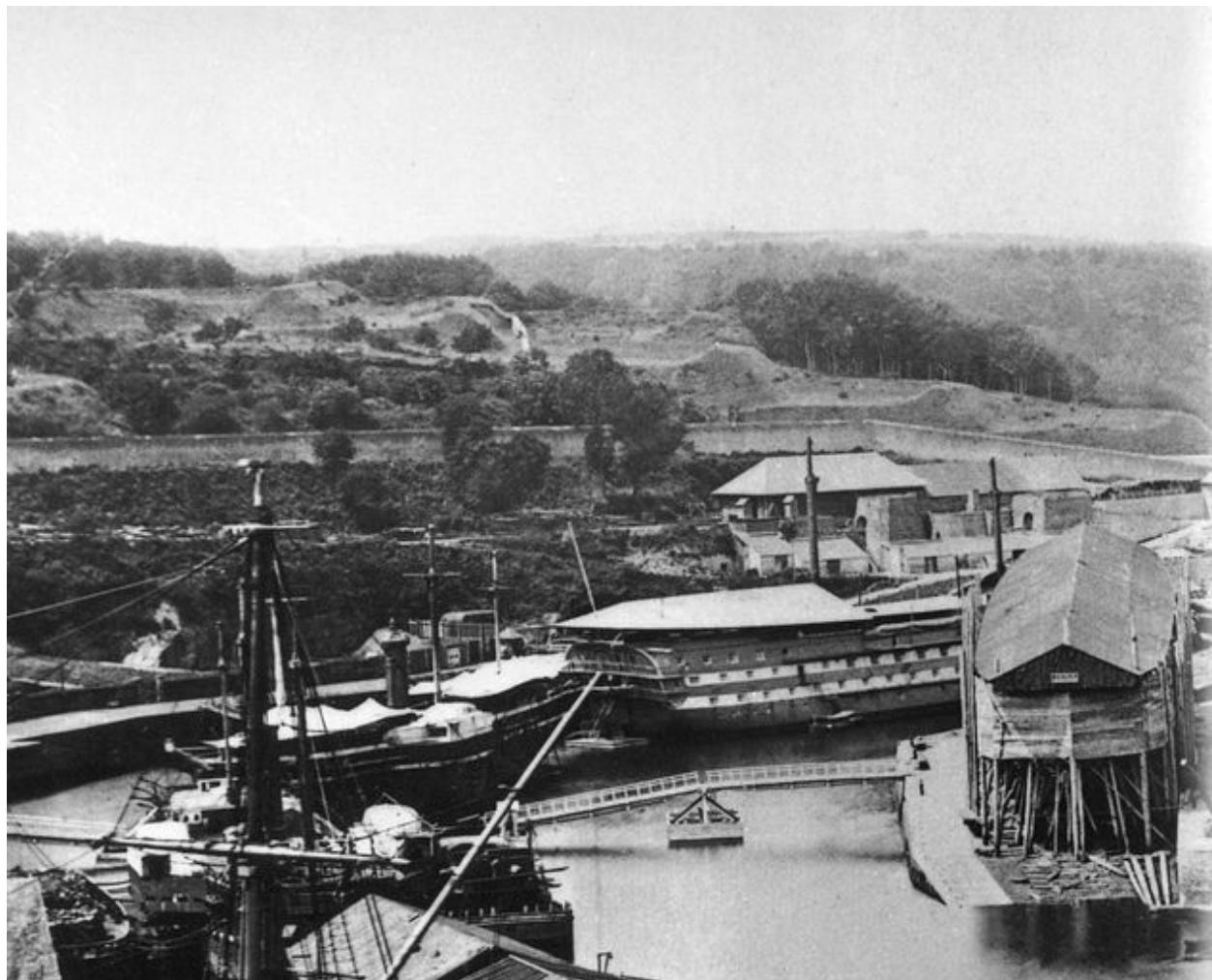
•

IVR53_20042903948NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



A l'arrière-plan : plate-formes d'artillerie de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan en 1863

Référence du document reproduit :

- **Brest (photographie du Musée national de la Marine à Paris)**

BOULAIRE, Alain. LE BIHAN, René. **Brest**. Plomelin, éditions Palantines, 2004, 303 p. Collection : Histoire et géographie contemporaine.

IVR53_20042903949NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan. On distingue la batterie de Quéliverzan installée dans le fossé sec. 31 août 1944

Référence du document reproduit :

- **L'enfer de Brest. Août septembre 1944 [2001]**
FLOCH, Henri. LE BERRE, Alain. **L'enfer de Brest. Août septembre 1944.** Bayeux : édition Heimdal, 2001,
304 p.

IVR53_20062904785NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan (état en sept. 2004)

IVR53_20042903937NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan (état en sept. 2004)

IVR53_20042903944NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20042903938NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20042903939NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : détail de l'appareillage en granite

IVR53_20042903940NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan. En arrière-plan : les tours de Quéliverzan de Raymond Lopez (1904-1966)

IVR53_20042903941NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan. En arrière-plan : les tours de Quéliverzan

IVR53_20042903943NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : courtine

IVR53_20042903942NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903501NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903502NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



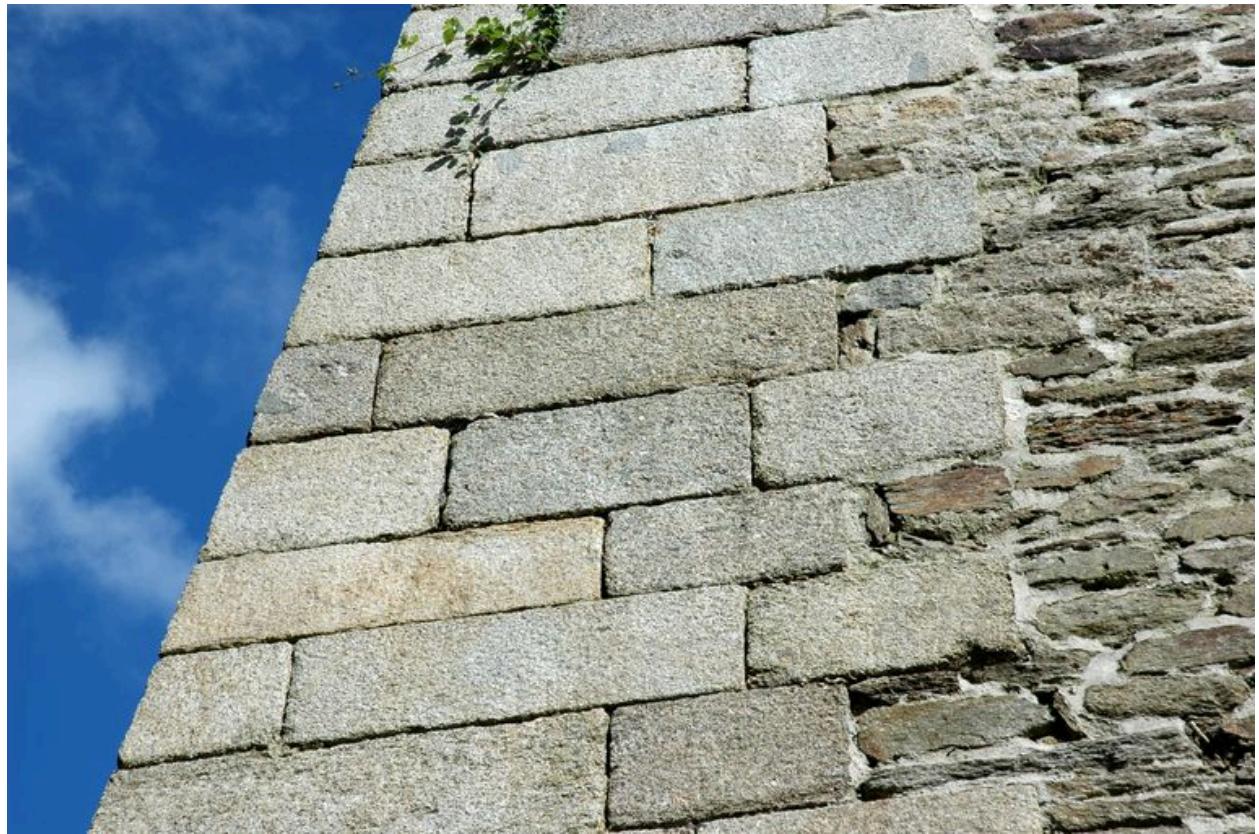
Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903503NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903504NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903505NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903506NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903507NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903508NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903509NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903510NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane

IVR53_20072907000NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane

IVR53_20072907001NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane

IVR53_20072907002NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Signalétique mise en place face à l'ouvrage de Quéliverzan par Brest Métropole Océane

IVR53_20072907003NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903511NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903512NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903513NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903514NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903515NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903516NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903517NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903518NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903519NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : poterne débouchant dans le fossé sec surmontée de créneaux de fusillade

IVR53_20052903520NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : contrescarpe

IVR53_20052903521NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : escarpe ancré sur le rocher

IVR53_20052903522NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : poterne débouchant dans le fossé sec surmontée de créneaux de fusillade

IVR53_20052903523NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec descendant jusqu'à la Penfeld et la porte de l'Arrière-garde

IVR53_20052903524NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec et contrescarpe depuis le sommet de la courtine

IVR53_20052903525NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade flanquant le fossé et le pied de la courtine

IVR53_20052903526NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade

IVR53_20052903527NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade

IVR53_20052903528NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade

IVR53_20052903529NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : parapet des créneaux de fusillade

IVR53_20052903530NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : couronnement du parapet des créneaux de fusillade

IVR53_20052903531NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : parapet des créneaux de fusillade

IVR53_20052903532NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : parapet des créneaux de fusillade

IVR53_20052903533NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec dominé par un parapet percé de créneaux de fusillade

IVR53_20052903534NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : ancienne plateforme d'artillerie

IVR53_20052903535NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : créneaux de fusillade

IVR53_20052903536NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : fossé sec, escarpe et contrescarpe

IVR53_20052903537NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan : ancienne plateforme d'artillerie

IVR53_20052903538NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quéliverzan : dépôt de pierres de taille à l'extrémité du terrain de foot

IVR53_20052903539NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la casemate légère pour canon antichars située en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903540NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la casemate légère pour canon antichars située en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903541NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du poste d'observation allemand dit Tobrouk situé en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903543NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste d'observation allemand dit Tobrouk situé en avant de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan

IVR53_20052903542NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur d'escarpe (dehors : ?) situé dans le bois en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan

IVR53_20052903544NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° 41 délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903545NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur d'escarpe (dehors : ?) situé dans le bois en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan

IVR53_20052903546NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur d'escarpe (dehors : ?) situé dans le bois en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan

IVR53_20052903547NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° 4... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903548NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° 59 délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903549NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° 82 (?) délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903550NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° 82 (?) délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903551NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° 37 délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903552NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° ... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903553NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° ... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903554NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Borne cadastrale n° ... délimitant l'emprise des fortifications d'agglomération de Brest (située en avant de l'ouvrage fortifié de Quéliverzan)

IVR53_20052903555NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan depuis la rive opposée de la Penfeld : plateformes d'artillerie en escalier

IVR53_20052903556NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ouvrage à cornes de Quéliverzan depuis la rive opposée de la Penfeld : plateformes d'artillerie en escalier

IVR53_20052903557NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécuillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation